



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 34

25 août 1971

LE CANADA ANALYSE LES EFFETS DES MESURES FINANCIÈRES AMÉRICAINES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et premier ministre suppléant, M. Mitchell Sharp, a fait la déclaration suivante lors d'une conférence d'information tenue le 16 août au sujet des effets sur les marchandises canadiennes des surtaxes à l'importation décrétées par les États-Unis:

Le président des États-Unis a fait hier une déclaration qui portait sur quatre points d'importance majeure. Il a d'abord annoncé un blocage des prix et des salaires qui doit durer 90 jours; il a annoncé ensuite un certain nombre de mesures budgétaires et fiscales qui doivent stimuler l'économie des États-Unis; en troisième lieu, il a annoncé l'application d'une surtaxe temporaire à l'importation, pouvant atteindre au maximum 10 pour cent et s'appliquant à toutes les importations frappées normalement de droits et qui ne sont pas déjà soumises à des restrictions quantitatives de la part des États-Unis; il a annoncé, enfin, que les États-Unis avaient fait savoir au Fonds monétaire international qu'ils n'achèteraient

plus librement de l'or pour le règlement des transactions internationales, autrement dit, que le dollar américain n'est plus convertible en un prix d'or déterminé. En ce qui concerne le Canada, nous reconnaissons que les États-Unis ont un grave problème de balance des paiements, problème très sérieux certes et très différent du nôtre. Ils ont un gros déficit au compte général et le dollar américain est faible depuis un certain temps. Il y a aussi le problème interne de l'inflation, qui s'est révélée peut-être plus grave encore qu'au Canada; enfin il se pose, aux États-Unis, des problèmes de chômage qui ne sont pas sans présenter des analogies avec ceux du Canada. Nous sommes prêts à collaborer avec les États-Unis pour tenter de créer un meilleur système monétaire international. Il y va de notre intérêt autant que de celui des États-Unis qu'on dispose d'une base bien définie pour les transactions internationales. Les États-Unis sont une grande nation commerçante; nous le sommes aussi et notre commerce joue peut-être un rôle plus important encore, proportionnellement à notre produit national brut. Donc, en ce qui concerne le Gouvernement canadien, nous désirons particulièrement collaborer avec les États-Unis en vue de la mise en place de meilleurs arrangements monétaires dans le monde entier. Le ministre des Finances, monsieur Benson, est le président, cette année, du Groupe des Dix qui réunit les ministres des Finances des dix pays les plus importants du monde et il est possible qu'il veuille convoquer une réunion pour l'examen même de la question dont le monde entier se trouve saisi à la suite de l'initiative du président Nixon. Quant aux mesures précises qui ont été annoncées, nous nous inquiétons vivement de l'application d'une surtaxe sur les importations qui ne sont pas soumises à des restrictions quantitatives par les États-Unis.

EFFETS POUR LE CANADA

Nous avons fait une analyse préliminaire des effets de ces mesures pour le Canada et il ressort qu'en-

SOMMAIRE

Le Canada analyse les effets des mesures financières américaines	1
Vente de blé à l'Algérie	2
Nouveau représentant à l'OACI	2
Flottaison aérienne	3
Timbre commémoratif de Paul Kane	4
Projets d'expansion de SOQUIP	4
Programme d'entraînement militaire	5
Hausse des prix à la consommation	5
Octrois aux associations sportives	6
L'Expo: source d'emplois pour étudiants	6
Index mensuel	7

viron 25 pour cent de nos exportations vers les États-Unis seraient touchées par cette surtaxe. Il est difficile d'entrer dans des détails trop précis à ce stade, mais comme les marchandises qui sont libres d'entrer aux États-Unis ne seront pas assujetties à la surtaxe, nous pouvons soustraire pour cette raison une proportion élevée de nos exportations (par exemple, le papier-journal ne fait pas l'objet de la surtaxe). Nous pouvons aussi éliminer les exportations que nous faisons aux États-Unis en vertu de l'Accord relatif aux produits de l'industrie automobile, étant donné qu'elles sont exemptes de droits. Nous pouvons exempter également ou au moins faire entrer dans les exemptions, nos exportations d'hydrocarbures, qui sont soumises aux restrictions quantitatives américaines. Toutefois, même une proportion de 25 pour cent est une chose grave. J'apporterais une autre précision: il ne s'agit pas nécessairement de 10 pour cent dans tous les cas, il s'agit d'un maximum de 10 pour cent soumis à une clause restrictive que renferme le *Trade Agreement Act* des États-Unis, à savoir que le produit des taxes ou droits ne peut rapporter plus qu'avant le début de la mise en marche des accords commerciaux. C'est ainsi que, dans certains cas, la surtaxe sera inférieure à 10 pour cent. Selon la déclaration du président des États-Unis, la surtaxe à l'importation, qui s'appliquerait, comme le viens de le dire, à environ 25 pour cent de nos exportations vers les États-Unis, a pour but de corriger des taux de change injustes et de provoquer un redressement de certains obstacles tarifaires et non tarifaires visant les États-Unis. Or, nous avons un dollar flottant depuis mai 1970; le dollar canadien s'est lui-même réévalué sensiblement depuis lors. Nous n'imposons aucune restriction aux importations des États-Unis. Selon les paroles mêmes du président, et je citerai maintenant un passage de son discours d'hier: "Cette taxe à l'importation est une mesure temporaire, qui ne va à l'encontre d'aucun autre pays; c'est une mesure, néanmoins, qui doit assurer que les produits américains ne se trouveront pas désavantagés en raison de taux de change injustes. Lorsque ce traitement injuste prendra fin, la taxe à l'importation prendra fin elle aussi."

DÉLÉGATION À WASHINGTON

D'après ce qu'a dit le président, la surtaxe à l'importation ne devrait pas s'appliquer au Canada; et c'est là précisément le point fondamental des représentations que le Gouvernement canadien fera ces jours prochains au Gouvernement des États-Unis. Cette semaine, en effet, je l'espère, ou dès que la chose sera possible, une délégation dirigée par un ministre ou peut-être par plus d'un ministre se rendra aux États-Unis et fera des représentations dans ce sens tout en engageant bien entendu des consultations sur les autres mesures que nous cherchons à mettre en oeuvre en collaboration. Le ministre des Finances, M. Benson, qui est actuellement en vacances, doit revenir au Canada immédiatement et il participera évidemment à ces entretiens. Je ne suis pas sûr s'il

ira à Washington, mais il y a des chances qu'il fasse partie de la délégation. En ce qui concerne le premier ministre, il est tenu entièrement au courant de ce qui se passe actuellement; mes collègues et moi-même ne pensons pas qu'il soit nécessaire à ce stade qu'il rentre au Canada....

NOTA

Depuis la publication de cette déclaration, le premier ministre Trudeau a interrompu ses vacances en Europe pour rentrer à Ottawa jeudi le 19 août, afin de procéder le plus tôt possible à une évaluation des résultats des entretiens des ministres canadiens avec des représentants du Gouvernement américain.

VENTE DE BLÉ À L'ALGÉRIE

La Commission canadienne du blé a vendu 190,000 tonnes métriques (7 millions de boisseaux) de blé à l'Algérie. C'est ce qu'annonçait récemment le ministre chargé de la Commission, M. Otto Lang.

Le contrat a été signé par M. H.M. Louhibi, directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des Céréales, et est évalué à environ 13 millions de dollars. La commande comporte du blé durum et du blé panifiable.

Cette vente fait suite à un accord de quatre ans intervenu vers la fin de l'année dernière entre le Gouvernement de l'Algérie et la Commission du blé. Il s'agit du premier accord à long terme de cette nature avec l'Algérie. Il a été convenu de faire la livraison de 850,000 à un million de tonnes métriques de blé (37 millions de boisseaux) d'ici le 31 juillet 1975.

D'après les termes de l'accord de quatre ans, la somme de 10 p. 100 comptant sera versée au moment du chargement de chaque navire et le solde sera réparti sur une période de trois ans, avec intérêt. M. Lang a ajouté que l'on a pu consentir ces termes en vertu de la garantie accordée à la Commission canadienne du blé par le programme de crédit modifié et élargi du Gouvernement.

NOUVEAU REPRÉSENTANT À L'OACI

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a annoncé la nomination de M. Pierre Joubert par le ministère des Affaires extérieures au poste de représentant du Canada auprès de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Le Canada a été réélu cette année au Conseil de l'OACI obtenant plus de votes que tout autre candidat. Le siège de cette Organisation est à Montréal.

M. Joubert remplace M. Henri Gourdeau, qui aidera le Népal à titre de représentant de la Banque asiatique de développement, à mettre sur pied un service d'aviation moderne.

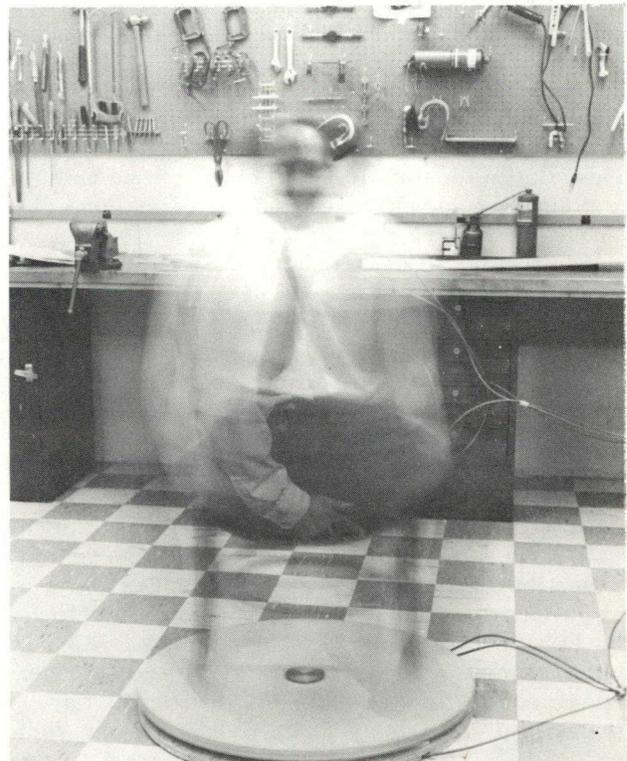
M. Joubert, auparavant employé du ministère des Transports détaché auprès de l'OACI, a servi en Arabie saoudite à titre de conseiller technique.

FLOTTAISON AÉRIENNE

M. John Morralee, agent des Services techniques de l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, à Chalk River, a étudié les possibilités de la flottaison aérienne pour mettre en place de lourds dispositifs aux abords du réacteur de recherche NRU. Cette technique permet de faire flotter de lourdes charges sur un coussin d'air peu épais. En réduisant le plus possible les fuites des diaphragmes d'air on peut déplacer une charge avec un dixième de la force qui serait requise pour transporter sur roues la même charge.

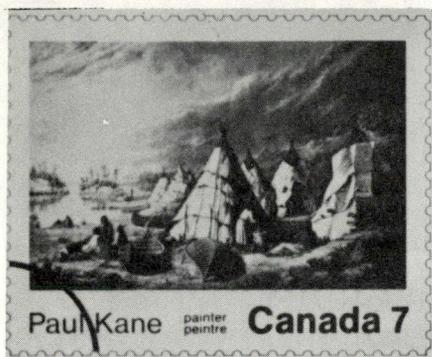
C'est ainsi que l'on songe à la flottaison aérienne, près du NRU, pour transférer un blindage de cinq tonnes dans un nouvel emplacement que le pont roulant ne peut pas atteindre.

Dans les photographies, on voit M. John Morralee en train de vérifier les pivots d'air d'une plateforme (ci-dessous), de mettre en marche les circuits d'air (en haut, à droite) et de flotter sur son "tapis volant" (en bas, à droite).



TIMBRE COMMEMORATIF DE PAUL KANE

Le ministère des Postes du Canada rend hommage à l'un des plus grands peintres-pionniers du pays, Paul Kane, en émettant le 11 août un timbre de sept cents commémorant le centième anniversaire de la mort de l'artiste. Le timbre, mesurant 40 mm sur 32 mm, représente une des peintures les plus vivantes des Indiens d'Amérique du Nord qui firent la réputation de Kane. On a reproduit *Campement indien sur le lac Huron*, de Kane, avec l'autorisation de la Galerie d'art de l'Ontario.



SA VIE, SON OEUVRE

Kane est né à Mallow, en Irlande; il émigra au Canada avec sa famille en 1819. Il vécut à York (qui devint plus tard Toronto) où il s'initia très jeune à la culture indienne grâce à son amitié pour les membres de la tribu des Mississaugas. Il commença sa carrière comme peintre décorateur d'enseignes, de maisons et de diligences. Il se rendit aux États-Unis en 1836 où il passa plusieurs années puis quitta l'Amérique pour aller se perfectionner en Europe et en Afrique.

Kane fit la connaissance du célèbre peintre américain, George Catlin, au cours de son séjour à Londres. Renommé pour ses peintures des Amérindiens, Catlin idéalisa le Peau-Rouge comme un homme plein de noblesse, exempt de la corruption et du manque de naturel des Blancs. Lorsqu'il revint au Canada en 1841, il écrivit: "J'ai décidé de consacrer tout le talent et toute la facilité que je peux posséder, à la peinture d'une série de tableaux sur les Indiens et les paysages d'Amérique du Nord."

Kane fit la majeure partie de ses esquisses sur la vie indienne au cours de deux voyages. Le premier entrepris en 1845 l'emmena dans la région accidentée des Grands lacs. Sa deuxième expédition, de 1846 à 1848, le conduisit jusqu'à la côte du Pacifique et son retour, fut une véritable épreuve de survie.

Lorsqu'il revint à Toronto en 1848, Kane peignit, d'après les esquisses qu'il avait faites, des portraits, des paysages, et des groupes qui l'ont rendu célèbre. Par la suite, on publia en Angleterre, en 1859, le journal fascinant de ses aventures et de ses observations sur le Nord-Ouest, sous le titre de *Voyage d'un artiste parmi les Indiens d'Amérique du Nord, du Canada à l'île de Vancouver et l'Orégon à travers*

les Territoires de la compagnie de la Baie d'Hudson, et son retour.

En 1867, George W. Allan, un sénateur de Toronto, acheta cent grandes toiles que Kane considérait comme le chef-d'oeuvre de sa vie, ainsi que trois cents croquis au crayon et des aquarelles. En 1911, William Osler acheta la collection Allan et en fit don au Musée royal de l'Ontario où on peut les voir dans la section des Amérindiens.

Une grande partie du territoire où Kane peignit fait maintenant partie des États-Unis; les grandes collections de ce pays comptent plusieurs de ses tableaux. Les plus remarquables sont les deux cents aquarelles et peintures à l'huile acquises par la *Lutcher Stark Foundation*, d'Orange, dans le Texas, des descendants de Kane au Manitoba. L'université Harvard possède douze autres toiles.

PROJETS D'EXPANSION DE SOQUIP

La Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) a inscrit 20 projets d'exploration au Québec à son programme de l'année fiscale 1971-72. La plupart de ces projets seront réalisés en coopération avec des entreprises privées.

Par suite des travaux d'études accomplis sur l'ensemble du territoire québécois, SOQUIP procède, dès cette année, à des travaux de recherches en certains endroits spécifiques et d'une façon plus rapide que prévue.

Parmi les explorations les plus importantes, signalons qu'en coopération avec la compagnie Laduboro, SOQUIP conduira des travaux sismiques de détail autour du lac St-Pierre et tout indique même que l'on procédera au forage d'un puits au cours de l'été dans ce secteur.

Sur l'île d'Orléans et autour, des travaux de sismique de détail et le forage d'un autre puits au cours de l'été sont aussi envisagés par SOQUIP avec la participation financière importante de *Canadian Pacific Oil & Gas*, laquelle réalisera les travaux précités par suite d'une entente avec SOQUIP. Il y a même possibilité que *Canadian Pacific Oil & Gas* consacre un montant aussi élevé que 3.5 millions de dollars dans la région de Québec.

D'autres travaux de recherches intensives seront conduits dans le golfe St-Laurent par SOQUIP avec la participation de *American Oil Co.* (AMOCO) qui devient son associée.

De plus, SOQUIP prépare une synthèse de la géologie de surface sur toute l'étendue de la péninsule gaspésienne dans l'optique pétrolière avec le concours de la compagnie "Aigle d'or-Golden Eagle". SOQUIP a même mandaté des géologues pétroliers sur les lieux pour la durée de l'été dans les cadres de ce projet particulier.

Au sud de Rimouski, des travaux sismiques sur le terrain seront également amorcés durant l'été par SOQUIP avec la participation de la compagnie Terra Nova, une filiale de *Price Bros.*

PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT MILITAIRE

Ottawa et Londres se sont mis d'accord sur un programme de dix ans qui permettra une utilisation accrue des facilités canadiennes d'instruction militaire par les soldats et aviateurs du Royaume-Uni.

Les nouveaux aspects de cet accord comprennent l'entraînement des forces terrestres sur une vaste échelle à Suffield en Alberta, et des *Royal Marines* à Gagetown, Nouveau-Brunswick. L'entraînement au pilotage des membres de la *Royal Air Force* continuera à Goose Bay, au Labrador, de même que l'entraînement militaire aux autres bases importantes des Forces canadiennes, sur une échelle qui demeure sensiblement la même que celle d'il y a quelques années.

L'entraînement des Forces armées britanniques s'est poursuivi sur le sol canadien au cours de la dernière décennie, mais à une échelle moindre et en vertu d'accords séparés. Le nouvel accord englobe cet entraînement, en plus d'offrir la possibilité d'augmenter le volume des activités. Depuis la Seconde Guerre mondiale et la fin du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique (PEACB), c'est le premier accord à long terme et sur une vaste échelle à être conclu entre les deux pays.

PROGRAMME

Les endroits où se déroulera cet entraînement militaire britannique seront sous le commandement et le contrôle des Forces canadiennes, et la totalité du plan sera exécutée conformément aux dispositions de la Loi sur les Forces étrangères présentes au Canada et le Statut des Forces de l'OTAN.

Le coût total de ces programmes, y compris les frais encourus pour l'emploi de personnel administratif canadien, seront défrayés en entier par le Royaume-Uni.

Les *Royal Marines* en période de formation à Gagetown comprendront un groupe-commando d'approximativement 700 hommes ainsi qu'un escadron d'hélicoptères qui y utilisera les facilités de la base environ cinq semaines par année.

L'enseignement du pilotage à Goose Bay nécessite normalement la présence, au cours d'une année, de 120 appareils. En groupe de deux ou trois, ces appareils séjourneront à Goose Bay pendant une période de neuf à dix jours et serviront à l'entraînement au pilotage. Le détachement de la *Royal Air Force*, composé de 150 hommes et qui est actuellement à Goose Bay, y demeurera.

Le programme qui concerne Suffield, à quelque 30 milles au nord-ouest de Medicine Hat, est beaucoup plus élaboré. Parallèlement au Centre de recherches pour la défense qui y continuera ses opérations, une base des Forces canadiennes sera érigée sur les terrains réservés à des fins d'utilisation militaire. Commandée par un colonel canadien, cette base permettra, à compter de mai 1972, l'entraînement des troupes britanniques par groupes de 600 à 1,000 hommes à la fois. Chaque groupe demeurera dans la

région de Suffield pendant une période d'environ trois semaines. Les périodes d'entraînement s'échelonnent de mai à novembre, et on utilisera de l'équipement qui, lui, demeurera en permanence à Suffield. Un cadre administratif britannique restreint demeurera à Suffield de façon permanente.

Les diverses étapes de l'entraînement comprendront: séances de tir avec des armes classiques, y compris des canons de chars blindés, de l'artillerie et des armes anti-chars. Tout en se conformant aux règlements canadiens concernant la sécurité et les champs de tir, les Forces britanniques exécuteront un grand nombre d'exercices tactiques comportant l'utilisation de toutes les armes. Environ les deux tiers de l'actuelle réserve militaire de 1,000 milles carrés seront utilisés pendant cet entraînement.

Un programme de construction et d'acquisition sera mis sur pied cet automne afin de doter Suffield des installations requises pour cet entraînement. On s'attend à ce qu'une somme approximative de deux millions de dollars soit consacrée à ce programme. Le montant total des salaires payés au personnel canadien et britannique en permanence à Suffield, de même qu'aux employés civils recrutés sur place, atteindra plus d'un million de dollars par année.

On ne prévoit pas de conflit entre ce projet à Suffield et le programme normal de formation des Forces canadiennes et les travaux du Centre de recherches pour la défense. Le Centre continuera à se pencher sur ses travaux actuels de recherches pour le compte de la Défense, de même que sur des projets spéciaux, tel que celui qui est présentement à l'étude concernant la destruction des réserves de DDT. Le fonctionnement du Centre de recherches pour la défense n'a rien à voir avec celui du programme de formation des Forces britanniques à Suffield. La réserve militaire de Suffield est la seule au Canada qui est suffisamment étendue pour permettre le genre d'exercices requis pour l'entraînement des troupes britanniques.

Des pourparlers sont actuellement en cours entre le ministère fédéral de l'Environnement et les autorités provinciales en vue d'assurer que les manoeuvres qui se dérouleront dans divers secteurs de la région de Suffield auront le moins possible de répercussion sur sa faune et son écologie en général.

HAUSSE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Entre avril et mai, l'indice des prix à la consommation a augmenté au Canada dans dix villes et groupes de villes; les augmentations varient de 0.2% à (Edmonton-Calgary et Vancouver) à 0.7% à (Toronto). L'indice de l'alimentation s'est accru dans toutes les villes en raison de la hausse des prix des produits maraîchers et des repas dans les restaurants dans la plupart des centres où on a fait enquête. Les éléments de l'habitation et de l'habillement ont tous avancé dans huit villes; ceux de l'habitation en raison principalement de la hausse des prix des arti-

cles d'ameublement de maison et ceux de l'habillement à cause surtout du prix accru des vêtements pour hommes. L'indice du tabac et des alcools a également progressé dans huit villes par suite du changement de poids du paquet de tabac à cigarettes qui a entraîné une hausse du prix réel dans la plupart des villes du Canada, et de la hausse du prix de la bière enregistrée dans les centres du sud de l'Ontario, à Ottawa et à Toronto. Les indices des transports, des soins personnels et de santé, des loisirs et lecture, ont connu des mouvements divers à travers le pays.

VILLES DE L'EST

L'indice des prix à la consommation à Saint-Jean (Terre-Neuve) s'est accru de 0.4% le mois dernier pour s'établir à un niveau de 1.5% supérieur à celui de l'année précédente. En mai, l'indice général à Halifax s'est accru de 0.6% pour atteindre un niveau de 1.1% supérieur à celui de mai 1970. A Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) l'indice a monté de 0.3% le mois dernier et a atteint un niveau de 1.2% supérieur à celui d'un an plus tôt.

RÉGION CENTRALE

L'augmentation de 0.4% de l'indice général de Montréal est attribuable en grande partie à la hausse du prix des aliments. En mai 1971, l'indice était de 126.4, soit une avance de 1.6% par rapport à l'année précédente. A Ottawa, l'indice des prix à la consommation s'est accru de 0.6% le mois dernier et s'est établi à un niveau de 2.4% supérieur à celui de l'année précédente. Le mois dernier, l'indice général à Toronto s'est accru de 0.7%, ce qui contraste avec l'augmentation de 1.3% enregistrée au cours des douze mois terminés en mai 1971.

VILLES DE L'OUEST

Entre avril et mai, l'indice des prix à la consommation pour Winnipeg s'est accru de 0.4%; il était de 0.5% supérieur à son niveau d'un an plus tôt. A Saskatoon-Regina l'indice général s'est accru en mai de 0.4%; il était de 0.6% supérieur à son niveau de 1970. L'indice des prix à la consommation à Edmonton-Calgary a progressé de 0.2% en mai pour atteindre un niveau de 2.3% supérieur à celui de l'année précédente, tandis qu'à Vancouver l'indice général a monté de 0.2% par rapport au mois précédent. En mai, il était de 126.4, soit une avance de 2.4% comparativement à un an plus tôt.

OCTROIS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Des subventions dont le montant total s'établit à \$295,928, accordées à seize associations nationales et organismes de régie sportive, ont été annoncées par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro.

Ces subventions permettront aux organismes récipiendaires de réaliser divers projets, notamment la tenue de championnats nationaux, la participation

d'athlètes canadiens à des compétitions internationales, et l'envoi de délégués aux assemblées annuelles, réunions des directeurs provinciaux, et congrès internationaux.

Le montant total de cet octroi du Gouvernement se répartit de la façon suivante:

Fédération canadienne du tir, \$81,230; Association canadienne des jeux pour paraplégiques, 24,127; Association canadienne de curling, 9,275; Association canadienne d'haltérophilie, 8,815; Association canadienne de football amateur, 1,678; Association canadienne féminine du hockey sur gazon, 3,248; Association canadienne du patinage de vitesse, 732; Association canadienne de lacrosse, 7,821; Association canadienne du basketball amateur, 2,435; Association canadienne de lutte amateur, 14,234; Union canadienne de rugby, 15,393; Confédération canadienne des sports sous-marins, 1,498; Association canadienne de cyclisme, 5,000; Fédération canadienne de gymnastique, 45,184; Association canadienne de canoë, 68,758; Association canadienne des spectacles hippiques, 6,500.

L'EXPO: SOURCE D'EMPLOIS POUR ÉTUDIANTS

La Ville de Montréal emploie cet été quelque 3,000 étudiants dont les trois quarts travaillent dans l'un ou l'autre des services de Terre des Hommes. Les autres gagnent les sous dont ils ont besoin dans différents secteurs des parcs ou à titre de moniteurs, commis, préposés à l'entretien de la voie publique, etc.

Les étudiants et étudiantes qui ont travaillé une saison à la Ville de Montréal, se voient donner la préférence l'année suivante s'ils ont accompli du bon travail, et c'est dès le début de l'année qu'ils reçoivent une offre d'emploi à un salaire hofaire variant de \$1.90 à \$3.00 environ, selon leur compétence et les exigences du service concerné.

Dans le cadre des fonctions spécialisées à Terre des Hommes, on embauche, par exemple, de jeunes assistants graphistes ou designers, des agents de coordination, de presse ou de publicité. Certains assistent les directeurs de pavillons ou de secteurs dans les îles; d'autres agissent comme préposés à l'accueil, aux inventaires, à l'entretien, à la perception, aux spectacles, aux sports, etc. Terre des Hommes emploie aussi des téléphonistes, des réceptionnistes et des préposés aux renseignements ainsi que des jeunes gens pour assister les handicapés, conduire les "balades" ou d'autres transports secondaires.

Terre des Hommes offre aussi tout un éventail d'emplois reliés à son secteur privé, restaurants, boutiques, etc. Ces emplois commandent eux-mêmes une participation dans de nombreux départements de l'activité agricole, commerciale et industrielle dont l'apport mérite d'être souligné. Ainsi Terre des Hommes constitue l'un des plus importants générateurs d'emplois d'été pour étudiants.

INDEX MENSUEL

(Vol. 26 – Août 1971)

- Affaires extérieures (*voir aussi* Finances et Nominations)
Accord relatif aux réclamations auprès de la Roumanie, No 33, p. 6
- Affaires urbaines
Le problème du transport urbain au Canada, No 33, p. 1
- Agriculture
Station de quarantaine, No 32, p. 4
- Aide extérieure
Stage d'étude pour coopérants, No 33, p. 5
- Algérie (*voir* Commerce et Industrie)
- Arctique (*voir* Nord canadien)
- Arts et Musées
Exposition de porcelaines françaises à Toronto, No 31, p. 5
Le Théâtre sur roues du CNA, No 32, p. 3
- Bilinguisme (*voir* Défense nationale)
- Brown, Mme T. (*voir* Vietnam)
- Colombie-Britannique (*voir* Postes)
- Commerce et Industrie (*voir aussi* Statistiques)
Vente de blé à l'Algérie, No 34, p. 2
- Consommation
Des prix unitaires?, No 33, p. 2
Hausse des prix à la consommation, No 34, p. 5
- Défense nationale
Programme d'entraînement militaire, No 34, p. 5
- Éducation et Enseignement (*voir* Aide extérieure)
- États-Unis (*voir* Finances)
- Finances
Le Canada analyse les effets des mesures financières américaines, No 34, p. 1
- Forêts (*voir* Statistiques)
- Habitation et Logement
Entente Québec-Ottawa sur l'habitation, No 32, p. 4
Prêt pour l'aménagement de maisons mobiles, No 33, p. 5
- Histoire
La "substance" de l'histoire, No 33, p. 4
McGill obtient une lettre de George Washington, No 33, p. 3
- Kane, Paul (*voir* Postes)
- Mines (*voir* Richesses naturelles)
- Nominations
Nominations diplomatiques, No 32, p. 4
- Nord canadien
Évolution du –, No 31, p. 1
- OACI
Nouveau représentant à l'OACI, No 34, p. 2
- Pêches (*voir* Pollution)
- Pollution
Indemnités accordées aux pêcheurs, No 31, p. 7
Plan d'action contre la – des eaux, No 32, p. 5
- Population
La science et l'explosion démographique, No 32, p. 1
- Postes
Le timbre du centenaire de la C.-B., No 31, p. 4
Timbre commémoratif de Paul Kane, No 34, p. 4
- Richesses naturelles (*voir aussi* SOQUIP)
L'expansion de la productivité minière, No 31, p. 6
- Roumanie (*voir* Affaires extérieures)
- Santé et Bien-être (*voir* Subventions)
- Sciences (*voir aussi* Population et Subventions)
Flottaison aérienne, No 34, p. 3
- Sharp, M. M. (*voir* Finances)
- Schumann, M. (*voir* Visites et Voyages)
- SOQUIP
Projet d'expansion de –, No 34, p. 4
- Sports (*voir* Subventions)
- Statistiques (*voir aussi* Consommation)
Feux de forêts en juin, No 32, p. 4
Le BFS devient "Statistique Canada", No 33, p. 3
Le commerce du Canada en juin, No 33, p. 3
Les ventes de véhicules automobiles, No 31, p. 3
- Subventions
Bourses à des étudiants athlètes, No 31, p. 3
Octrois aux associations sportives, No 34, p. 6
Subvention pour un centre de sciences sanitaires, No 33, p. 6

(B.H.C. 25 août 1971)

Terre des Hommes

Terre des Hommes 71, No 31, p. 6

L'Expo: source d'emplois pour étudiants,
No 34, p. 6

Transports (voir Affaires urbaines)

Vietnam

Infirmière au —, No 32, p. 3

Visites et Voyages

Visite de M. Schumann au Canada,
No 32, p. 5

Washington, G. (voir Histoire)